

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association "Renouveau de la Bastide" seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Pyrénées dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées  
11, boulevard des Récollets - 6b  
CS 97802  
31078 Toulouse Cedex 4  
05 67 11 65 45  
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



## COMMUNE DE MIRANDE

Boulevard Clémenceau  
32300 Mirande  
05 62 66 52 87  
contact@mirande.fr  
http://www.mirande.fr/



## ASSOCIATION "RENOUVEAU DE LA BASTIDE"

À l'Office de Tourisme  
13 rue de l'Évêché  
32300 Mirande  
contact@renouveaudelabastide.fr



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

# LA TOUR DE ROHAN

MIRANDE (32)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

Située au sud du département du Gers, la ville de Mirande a été fondée à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. Bastide, elle détient une riche histoire et un patrimoine important.

À mi-chemin de l'église Sainte Marie et de la place d'Astarac, se dresse un édifice connu sous le nom de Tour de Rohan. Elle aurait été construite entre la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle et le début du XIV<sup>ème</sup> siècle. Propriété des Comtes d'Astarac, elle avait pour rôle de marquer la présence du Comte au sein de l'espace urbain. Il s'agit d'un type assez rare d'habitation seigneuriale urbaine bâtie entièrement en briques de terre cuite, sur une hauteur de 19,7 m.

Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1948, acquise par la commune en 2000 pour la sauvegarder et la remettre en valeur.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Le conduit de cheminée de l'élévation nord s'est effondré. La toiture est très dégradée, notamment avec des traces d'infiltration contre les parois intérieures. De nombreuses

fissures et lézardes sont visibles sur les différentes faces de l'édifice. Les maçonneries intérieures sont affaiblies en partie haute par la présence de nombreux nichoirs à pigeons.

La tour et le jardin attenant sont aujourd'hui enclavés et donc inaccessibles au public. Les travaux de restauration de la tour, aujourd'hui dans un état de dégradation avérée, consisteront à sauver de la ruine cet édifice du XIV<sup>e</sup> siècle.

**Grâce à cette souscription, vous pouvez soutenir cette opération patrimoniale et sauver ce précieux témoin de l'histoire locale.**

Montant des travaux	162 081,83 €
Objectif de collecte	30 %
Début des travaux	2019

# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

## LA TOUR DE ROHAN

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/60769](http://www.fondation-patrimoine.org/60769)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine  
LA TOUR DE ROHAN

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Fondation du patrimoine